

**CAISSE DES ECOLES
de CHERBOURG-en-COTENTIN**



COMITE D'ADMINISTRATION

-oOo-

Séance du 12 juin 2023

N° DEL_2023_08

COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2022

Etaient présent(e)s :

- **Monsieur Dominique HEBERT** - Maire adjoint en charge de la coordination et de l'évaluation des politiques publiques, du PESL, de l'enfance, de l'éducation, de la Réussite Educative et de la restauration scolaire, Président de la caisse des écoles de Cherbourg-en-Cotentin (AR_2021_CECC-01),
- **Madame Anne AMBROIS** - Maire Adjointe en charge de la jeunesse, des centres sociaux, du CLSPD, de la Politique de la Ville et de la parentalité,
- **Madame Valérie VARENNE** - Maire Adjointe en charge des Solidarités et du CCAS,
- **Monsieur Nicolas RAFFAILLAC** - Représentant de Monsieur Grégory MARCO - Inspecteur de l'Education Nationale circonscription Cherbourg-ouest,
- **Monsieur Didier PERRIER** - Conseiller Municipal, désigné par le Conseil Municipal,
- **Madame Bernadette MILLE** - Personnalité qualifiée - désignée par Madame La Directrice Académique des Services de l'Education Nationale,
- **Monsieur Daniel JOUANNE** - Sociétaire,
- **Monsieur Patrick TESSON** - Sociétaire,
- **Madame Marie-Odile DUBOST** - Sociétaire.

Etaient excus(é)es :

- **Monsieur Benoit ARRIVE** - Maire de Cherbourg-en-Cotentin,
- **Madame Lydie LE POITTEVIN** - Maire Adjointe en charge de la santé, du handicap, de la lutte contre les discriminations et de l'égalité femmes/hommes,
- **Monsieur Hubert COURTEILLE** - Inspecteur de l'Education Nationale circonscription Cherbourg-ville,
- **Madame Stéphanie COUPE** - Conseillère municipale, désignée par le Conseil Municipal,
- **Madame Maryline HAIRON** - Sociétaire,
- **Madame Sylvie SIMON** - Sociétaire.

**CAISSE DES ECOLES
de CHERBOURG-en-COTENTIN**



I-EXPOSE

Conformément aux délibérations du Comité d'Administration :

- N° 2022-01 du 16 mars 2022 relative au Budget Primitif 2022,
- N° 2022-08 du 15 juin 2022 relative au Budget Supplémentaire 2022,
- N° 2022-018 du 30 novembre 2022 relative à la Décision Modificative N° 1

J'ai l'honneur de vous soumettre le Compte Administratif de l'exercice 2022.

Ce document reprend l'ensemble des mouvements comptables ordonnancés au titre de l'exercice passé.

L'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que le Président doit se retirer au moment du vote du Compte Administratif.

Pour l'occasion, le Comité d'Administration élit son Président.

Avant de me retirer, je vous invite donc à procéder à cette désignation :

Le Comité d'Administration réuni sous la présidence de.....*Madame Valérie VARENNE*

II - DELIBERATION DU COMITE D'ADMINISTRATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les documents budgétaires de l'exercice 2022,
Vu le compte de gestion du comptable public pour l'exercice 2022,

LE COMITE D'ADMINISTRATION DECIDE

- De constater les identités de valeur avec les indications du Compte de Gestion 2022,
- D'approuver l'arrêté des comptes de l'exercice budgétaire 2022, conformément à l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- D'approuver le compte administratif retraçant l'exécution budgétaire de l'exercice 2022.

Président de la Caisse des Ecoles de
Cherbourg-en-Cotentin
(N°AR_2021_CECC -01)

**CHERBOURG-EN-COTENTIN
CAISSE DES ECOLES**

Dominique HEBERT

Pour :
Contre :
Ne prend pas part au vote :
Non votants :